

CONSTRUIRE DEMAIN

# Lunéville



Ville de  
LUNÉVILLE

2024

BUDGET  
SUPPLÉMENTAIRE  
Rapport de  
présentation



# SOMMAIRE

<b>BUDGET SUPPLÉMENTAIRE</b>	<b>5</b>
1 – La section de fonctionnement	6
<i>A – Les recettes de fonctionnement</i>	6
<i>B – Les dépenses de fonctionnement</i>	7
2 – La section d’investissement	10
<i>A – Les recettes d’investissement</i>	10
<i>B – Les dépenses d’investissement</i>	12
3 – Budget de l’eau	14
4 – Budget locations	14
5 – Budget restauration	15

# BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024



Malgré une succession de crises et un contexte économique toujours tendu, l'équipe municipale a su maintenir le cap en continuant à appliquer une gestion saine de ses finances. Ainsi, les objectifs énoncés depuis le début du mandat se poursuivent en 2024. Dans la construction de ce budget supplémentaire, on retrouve :

- La maîtrise de l'endettement. L'emprunt d'équilibre a été ramené à 2 294 740 € pour le budget principal. Ainsi la ville, si elle réalise l'intégralité du tirage autorisé, se réendettera au maximum de 59 823 € tous budgets confondus. Pour rappel, depuis 2020 l'encours de la dette a diminué de 1 668 528 € pour le budget principal.
- Un rythme d'investissement qui s'accélère : avec l'intégration des reports et les crédits prévus au budget supplémentaire, le montant total des dépenses d'équipement se monte à 11 183 398 € tous budgets confondus.
- Un niveau d'épargne maintenu à un niveau minimum de 3,5 M € pour assurer la santé financière de la collectivité. Après intégration du budget supplémentaire, l'épargne brute de la collectivité se monte en 2024 à 3 958 137 €. L'objectif de 3,5 M € est donc largement dépassé.
- La diminution des taux de fiscalité : après avoir baissé ses taux de 2 % en 2023, la Ville poursuit son effort vis-à-vis des lunévillois en diminuant à nouveau ses taux de 1 % en 2024.

Le budget supplémentaire du budget principal 2024 s'élève à 4 222 512 € et peut être résumé dans le tableau suivant :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024	REPORTS		CRÉDITS NOUVEAUX				TOTAL	
	ÉCRITURES RÉELLES		ÉCRITURES D'ORDRE		ÉCRITURES RÉELLES		DÉPENSES	RECETTES
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		
<b>INVESTISSEMENT</b>	2 075 423	152 464	211 624	1 460 295	- 82 733	- 1 331 405	2 204 314	281 354
Affectation du Résultat						1 971 020	0	1 971 020
Déficit Reporté					48 061		48 061	0
<b>FONCTIONNEMENT</b>	133 261	0	1 430 295	181 624	406 581	63 780	1 970 137	245 404
Excédent Reporté						1 724 733	0	1 724 733
<b>TOTAL</b>	2 208 684	152 464	1 641 919	1 641 919	371 909	2 428 128	4 222 512	4 222 512



# 1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## A – Les recettes de fonctionnement

Hors excédent reporté pour un montant de 1 724 733 €, les recettes de fonctionnement sont abondées de 245 404 €. En synthèse les principaux mouvements sont regroupés, par chapitre, ci-dessous :

### *Chapitre 013 – Atténuation de Charges : - 101 000 €*

- + 19 000 € pour la subvention par la DRAC du poste d’animateur du patrimoine dans le cadre du label Ville d’Art et d’Histoire.
- - 120 000 € suite au changement d’imputation budgétaire demandé par la trésorerie pour les remboursements d’assurance statutaire. Ces crédits sont désormais inscrits au chapitre 75.

### *Chapitre 042 - Opérations d’ordre : + 181 624 €*

L’inscription d’un montant de 181 624 € permet de neutraliser l’amortissement de la subvention d’investissement versée au Syndicat Départemental d’Electricité de Meurthe-et-Moselle chargé de réaliser les travaux d’enfouissement des réseaux rue de Viller.  
Ces écritures d’ordre sont équilibrées en recettes et dépenses.

### *Chapitre 70 – Produits des services du domaine : - 17 634 €*

Diverses modifications d’imputation ont été demandées par la trésorerie concernant les locations de salles de sport transférées au chapitre 75 et la redevance GRDF transférée au chapitre 74.

### *Chapitre 74 - Dotations et participations : + 38 681 €*

- + 20 000 € ont été inscrits dans le cadre du versement du solde de la subvention versée par la Banque des Territoires pour le financement du poste de manager du commerce.
- + 10 000 € pour le financement par la DRAC du programme annuel d’actions dans le cadre du label Ville d’Art et d’Histoire.
- Les mouvements de régularisation suite à la notification de la Dotation Globale de Fonctionnement ont été prévus. Globalement, l’écart avec la prévision budgétaire initiale est de seulement 263 €.

D.G.F.	2020	2021	2022	2023	2024	Variation en € 2020 / 2024	Variation en % 2020 / 2024
<b>Dot. Forfait.</b>	3 157 389 €	3 127 221 €	3 112 046 €	3 109 878 €	3 095 542 €	- 61 847 €	- 1.96 %
<b>D.S.U.</b>	3 740 248 €	3 811 920 €	3 884 740 €	3 956 211 €	4 073 735 €	333 487 €	8.92 %
<b>D.S.R.</b>	516 753 €	539 234 €	566 599 €	604 788 €	638 791 €	122 038 €	23.62 %
<b>D.N.P.</b>	622 623 €	575 546 €	562 558 €	561 141 €	534 395 €	- 88 228 €	- 14.17 %
<b>TOTAL D.G.F.</b>	8 037 013 €	8 053 921 €	8 125 943 €	8 232 018 €	8 342 463 €	305 450 €	3.80 %

■ - 5 000 € de subvention CCTLB suite à une demande de changement de nature. On retrouve au chapitre 75 une ligne de 10 000 € qui correspond au financement de l'agence France Services à la Mairie Annexe.

■ + 2 000 € de subvention pour les activités CAF.

*Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : + 99 010 €*

Ce chapitre connaît également des modifications d'imputation :

- - 10 000 € de mécénat d'Octobre Rose que l'on retrouve en nature 75888 pour 9 400 €
- - 7 000 € de mécénat Mars Bleu transférés en nature 75888 pour 3 250 €
- + 120 000 € provenant du chapitre 013

*Chapitre 77 – Produits spécifiques : + 34 850 €*

Ce chapitre permet d'encaisser les annulations de mandats sur exercices antérieurs.

*Chapitre 78 – Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions : + 9 493 €*

Après information de la trésorerie des créances éteintes provisionnées les années précédentes, il convient d'émettre une reprise de provisions d'un montant de 9 493 €.

## **B – Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement sont abondées de 406 581 €.

*Chapitre 011 – Charges à caractère général : + 98 385 €*

Parmi les évolutions les plus significatives, on retrouve les articles budgétaires suivants :

### ■ **Nature 6061 – Fluides : - 75 000 €**

Malgré une hausse de 11,42 % des dépenses de fluides par rapport à 2020, on constate une baisse de 75 000 € par rapport à nos prévisions 2024. Cette diminution de dépenses résulte d'une part de la diminution du coût des fluides et d'autre part des mesures mises en place par la commune pour maîtriser sa consommation en électricité et en gaz.

■ **Nature 60628 - Autres fournitures : + 5 450 €**

+ 3 450 € pour du sel de déneigement spécifique à la place Léopold.

+ 2 000 € pour la mise en place de manifestations au sein de l'Hôtel Abbatial.

■ **Nature 6068 : autres achats non stockés : + 13 099 €**

7 000 € qui proviennent de la nature 615221 : dans la mesure où de très nombreux travaux sont réalisés en régie par les équipes du centre technique, cette somme initialement prévue pour des prestations extérieures a été transférée en achat de fournitures.

5 000 € à l'achat de matériel d'expositions permanentes dans le quartier des Faïenceries.

■ **Nature 611 – Prestations de service : + 92 852 €**

+ 10 000 € pour la programmation culturelle dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire.

+ 76 080 € suite à la signature du nouveau contrat d'éclairage public en décembre dernier, en raison des travaux supplémentaires.

+ 6 000 € pour le traitement des biodéchets dans le cadre des nouvelles obligations de la commune dans ce domaine pour la cuisine centrale et les cantines scolaires.

■ **Nature 61358 – Autres : - 3 750 €**

La location du portail famille est désormais intégrée à la maintenance du logiciel.

■ **Nature 615221 - Entretien Bâtiments publics : - 12 500 €**

Dans la mesure où de très nombreux travaux sont réalisés en régie directe par les équipes du centre technique, ce montant a été transféré en achat de fournitures.

+ 7 000 € pour le retrait des étais du péril de la rue du Château suite aux travaux réalisés par la Ville pour le compte des propriétaires.

■ **Nature 615228 – Entretien et réparation sur bâtiments : + 4 000 €**

+ 2 000 € pour l'entretien des logements privés de la ville.

+ 2 000 € pour l'entretien du stade des frères Heckler.

■ **Nature 6156 – Maintenance : + 17 640 €**

+ 7 150 € pour la maintenance du logiciel GFI Astre.

+ 6 000 € pour la maintenance de l'infrastructure réseau de la Ville de Lunéville.

D'une façon générale, les tarifs proposés par les entreprises pour les opérations de maintenance sont en augmentation significative en 2024.

■ **Nature 6188 – Autres frais divers : - 700 €**

- 3 200 € transférés en section d'investissement pour l'achat d'un nouveau logiciel de gestion des marchés publics.

■ **Nature 62268 : Honoraires : + 24 804 €**

+ 10 000 € dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner la Ville dans le renouvellement du marché d'exploitation des installations thermiques.

+ 10 000 € pour le diagnostic des caves de l'Hôtel Abbatial.

+ 3 304 € pour assister la Ville dans le renouvellement en fin d'année 2024 de son marché d'assurance.

■ **Nature 6288 - Autres : + 18 040 €**

+ 16 551 € pour abonder l'enveloppe de financement des projets pédagogiques dans les écoles de Lunéville.

*Chapitre 012 : Charges de personnel : + 178 300 €*

Afin de proposer un service public de qualité, la Ville de Lunéville créera au cours de l'exercice 2024 un certain nombre de postes nouveaux.

Dans le cadre du Plan Propreté et afin de maintenir la ville toujours plus agréable, deux agents d'entretien de la voirie vont être embauchés. Ils renforceront la brigade chargée de nettoyer notamment les dépôts sauvages.

Afin d'accompagner les plus fragiles dans leurs démarches administratives, un nouveau conseiller France Services sera recruté à la Mairie Annexe.

Un animateur du patrimoine a été recruté en début d'année dans le cadre de la relance du Label Ville d'Art et d'Histoire.

Enfin, le poste de Manager du Commerce, jusque-là rémunéré par la Chambre de Commerce, sera pérennisé au sein des services de la Ville.

*Chapitre 014 - Atténuations de produits : + 2 000 €*

- + 2 000 € suite aux diverses restitutions de dégrèvements demandés par la trésorerie.

*Chapitre 042 - Ecritures d'ordre : + 342 724 €*

Le passage en M57 a modifié le rythme des amortissements. Ainsi, la Ville amortit désormais les biens qu'elle achète au prorata temporis.

Il est donc nécessaire de prévoir 161 100 € d'amortissement en plus pour les futurs biens amortissables.

De même, une subvention d'investissement va être versée au SDE 54 de 181 624 €. Il est proposé de l'amortir en 1 an dès son versement.

Ces écritures sont équilibrées en recettes d'investissement (chapitre 040).

*Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes : + 45 825 €*

La trésorerie a demandé à la Ville d'émettre des mandats des créances éteintes (7 000 €) ainsi que des créances en non-valeur (5 720 €).

Une subvention de fonctionnement a été prévue pour le cinéma pour 50 000 € pour continuer à maintenir un tarif attractif malgré le contexte inflationniste.

La notification du contingent incendie permet d'afficher une diminution de crédits de 19 800 €.

*Chapitre 66 – Charges financières : + 62 568 €*

On retrouve, sur ce chapitre, les intérêts de l'emprunt de 1 800 000 € souscrits en fin d'année 2023, pour un montant de 59 568 € ainsi que 3 000 € de régularisation des emprunts à taux variables.

*Chapitre 67 – Charges spécifiques : + 6 000 €*

Ce chapitre concerne principalement l'annulation de titres sur exercices antérieurs.

*Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions : 13 502 €*

La trésorerie demande à la Ville de provisionner la somme de 13 502 € pour l'année 2024 (délibération à l'ordre du jour).



## 2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### A – Les recettes d'investissement

*Chapitre 041 – Ecritures d'ordre : + 30 000 €*

Afin de pouvoir transférer les études d'un compte 203 à un compte 21 ou 23, il convient de prévoir des crédits en dépenses (chapitre 041) et en recettes d'investissement.

Pour rappel, les études qui sont suivies de travaux doivent être transférées dans le compte correspondant à la nature des travaux. Dans le cas où les études ne seraient pas suivies de travaux, il faut les amortir sur une durée définie par délibération, 5 ans pour la Ville de Lunéville.

### *Chapitre 10 – Dotations : + 2 227 546 €*

On retrouve l'inscription d'affectation du résultat du compte administratif 2023 adopté par délibération le 18 avril 2024 pour 1 971 020 € ainsi que le FCTVA + 256 526 € suite à notification.

### *Chapitre 13 – Subventions d'investissement : + 485 956 €*

#### ■ **Nature 1321- Subventions d'équipement ETAT**

+ 32 000 € de l'agence national du sport pour l'aire de tir à l'arc

#### ■ **Nature 1322 : Subvention d'équipement de la Région**

+ 30 813 € pour l'Eglise St Jacques

- 8 700 € pour l'aménagement du tir à l'arc

+ 9 048 € pour l'achat et l'installation de détecteurs de fuite d'eau

#### ■ **Nature 1323 : Subventions d'équipement Conseil Départemental**

+ 6 639 € du Conseil Départemental pour le gymnase Mimoun au titre de la rénovation énergétique

+ 250 000 € pour l'Église Saint-Jacques pour l'ensemble du projet

#### ■ **Nature 1328 : Autres Subventions d'équipement**

+ 20 243 € subvention redevance R2

+ 127 815 € de l'Agence de l'Eau pour la cour de l'école Hubert Monnais

+ 18 098 € de l'Agence de l'Eau pour la maîtrise de la consommation de l'eau

### *Chapitre 16 – Emprunts : - 2 092 490 €*

Au Budget primitif 2024, le droit de tirage voté était de 4 012 731 €. L'inscription du budget supplémentaire de - 1 717 990 € réduit les emprunts pouvant être contractés. Ce montant passe donc à 2 294 740 €.

De plus, un emprunt de 374 500 € qui correspond à l'acquisition en annuité du 1-3 rue de Metz auprès de EPFGE avait été inscrit au BP 2024. Les travaux de démolition portés par l'établissement n'auront lieu qu'en fin d'année et l'EPFGE a indiqué à la Ville que les appels de fonds n'auront lieu que sur l'exercice 2025.

### *Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : + 17 013 €*

Cette somme correspond au remboursement d'assurance suite au sinistre survenu au cimetière.

### *Chapitre 458201 – Opérations sous mandat – Recettes*

1 588 € ont été ajoutés au montant déjà prévu au BP 2024 (15 000 €) suite à la fin des travaux de consolidation de la rue du Château. Soit un total de 16 588 €. Cette somme qui sera remboursée à la Ville par les propriétaires est équilibrée en dépenses d'investissement (chapitre 4581).

## **B - Les Dépenses d'investissement**

Le total des dépenses d'investissement inscrites à ce budget s'élève à 2 252 375 €.

Les crédits sont abondés au budget supplémentaire 2024 de 176 952 €, auxquels viennent s'ajouter les restes à réaliser du compte administratif de l'année 2023 pour un montant de 2 075 423 €.

Ce qui porte le montant total du budget 2024 en investissement à la somme de 13 649 059 € dont 10 392 379 M€ de dépenses d'équipement.

### *Chapitre 16 : Emprunts : - 23 448 €*

71 052 € correspondent au remboursement du capital de l'emprunt de 1 800 000 € contractés fin 2023.

Comme indiqué précédemment, l'acquisition en annuités à l'EPFGE du 1-3 rue de Metz sera réalisée en 2025. Il convient donc d'annuler le premier remboursement de l'annuité de 94 500 € qui avait été prévu au BP 2024.

### *Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : + 9 000 €*

Cette somme correspond à l'acquisition du nouveau logiciel de gestion des marchés publics qui permettra notamment d'affiner le suivi financier et de simplifier la gestion des procédures de passation.

### *Chapitre 204 : Subventions d'Équipement versées : + 202 915 €*

181 624 € versés au SDE 54 pour la réalisation des travaux d'enfouissement de la rue de Viller.

Dans le cadre de l'OPAH RU, 21 291 € supplémentaires sont nécessaires pour traiter les derniers dossiers déposés avant septembre 2023 en lien avec la CCTLB.

### *Chapitre 21 : Immobilisations : - 110 392 €*

Suite à la finalisation des travaux du 1-3 rue de Metz au premier trimestre 2025, la somme de 374 500 € a été retirée au budget supplémentaire.

Parmi les crédits nouveaux, on retrouve :

- + 65 000 € pour poursuivre l'entretien et l'aménagement des bâtiments scolaires (création d'un nouvel espace de restauration à l'école Villebois Mareuil, occultation de la nouvelle salle de sieste pour l'école Alsace...)
- + 8 000 € pour l'installation d'un récupérateur d'eau au stade Fénel
- + 132 400 € pour des travaux urgents de sécurisation : cour intérieure de l'Hôtel de Ville, façade de la maison des associations, sécurisation du mur et réparation des affaissements des linteaux

et des fenêtres du théâtre, sécurisation des lucarnes et des cheminées de l'Hôtel de police, réparation du porche des Epis.

- + 10 000 € pour l'aménagement des sous-sols de l'Hôtel Abbatial dans la perspective de la création du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).
- + 28 429 € qui concernent les travaux du cimetière suite à un sinistre pris en charge partiellement par l'assureur de la Ville.
- + 53 379 € dans le cadre du plan propreté pour poursuivre l'embellissement de la Ville : achat d'un camion benne et son équipement (28 585 €), d'un glouton supplémentaire (22 068 €) et de mobiliers urbains (13 320 €).

#### *Chapitre 23 : Travaux en cours : - 182 396 €*

- - 144 000 € suite au report de l'appel de fonds de l'EPFGE concernant les travaux de démolition sur le 1-3 rue de Metz.
- + 90 612 € pour accélérer le passage en LED de l'éclairage public. Ainsi la Ville disposera d'un réseau 100 % LED dans 4 ans.

Suite à l'attribution du marché VRD 2024, en plus du programme acté au budget primitif, il a été décidé d'affermir l'ensemble des tranches optionnelles en 2024. Ainsi, on retrouve les mouvements suivants :

- + 10 621 € pour les rues Alexandre Jolly, Bégonias, André Nicolas, Nicolas Jadot, Napoleon Cobus, Chauffour et allée des Canaris.
- + 39 405 € pour la requalification des cités Béatrice.
- + 96 999 € pour la végétalisation des cours d'écoles, Hubert Monnais et de l'école du Quai, ainsi que les plantations et les jeux.
- + 15 904 € pour le parking des Frères Heckler.

#### *Opérations d'équipement :*

Suite aux résultats des diagnostics techniques sur l'église Saint-Maur, il a été décidé de recourir à une procédure de concours qui englobera, à la fois, la scénographie et les interventions sur le bâti. Cette procédure, qui nécessite la rédaction préalable d'un projet scientifique, sera lancée en 2025. Ainsi, les crédits prévus au budget pour les travaux ont été retirés du budget (- 340 000 €).

### 3 - BUDGET DE L'EAU

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024	REPORTS		CRÉDITS NOUVEAUX				TOTAL	
	ÉCRITURES RÉELLES		ÉCRITURES D'ORDRE		ÉCRITURES RÉELLES		DÉPENSES	RECETTES
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		
INVESTISSEMENT	15 000			74 783	37 369	- 60 000	52 369	14 783
Affectation du Résultat						0	0	0
Excédent Reporté						37 585	0	37 585
FONCTIONNEMENT			74 783		6 000	- 58 000	80 783	- 58 000
Excédent Reporté						138 783	0	138 783
<b>TOTAL</b>	15 000	0.00	74 783	74 783	43 369	58 369	133 153	133 153

Ce budget supplémentaire intègre les restes à réaliser 2023 ainsi que les résultats antérieurs.

En dépenses de fonctionnement :

- + 4 200 € ont été rajoutés pour le contrôle de la DSP
- + 10 000 € pour les dotations aux amortissements

En recettes de fonctionnement :

- - 58 000 € pour la surtaxe d'eau qui nous ramène à un produit annuel équivalent à celui de 2023 : 370 000 € HT

En dépenses d'investissement :

- + 37 370 € ont été rajoutés pour les travaux sur le bâtiment de la station.

En recettes d'investissement :

- + 10 000 € pour les amortissements
- - 60 000 € ont été retirés sur les emprunts prévus au BP 2024

### 4 - BUDGET LOCATIONS

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024	REPORTS		CRÉDITS NOUVEAUX				TOTAL	
	ÉCRITURES RÉELLES		ÉCRITURES D'ORDRE		ÉCRITURES RÉELLES		DÉPENSES	RECETTES
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		
INVESTISSEMENT	142 387			24 910	- 186 313	- 211 223	- 43 926	- 186 313
Affectation du Résultat						232 066	0	232 066
Déficit Reporté					89 679		89 679	0
FONCTIONNEMENT			24 910		43 830	42 025	68 740	42 025
Excédent Reporté						26 714	0	26 714
<b>TOTAL</b>	142 387	0.00	24 910	24 910	- 52 804	89 582	114 493	114 493

En dépenses de fonctionnement :

- + 13 500 € au titre de l'énergie
- + 28 000 € pour le sinistre au Réservoir
- + 4 000 € de maintenance Dalkia pour le gaz
- + 1 780 € pour la masse salariale
- + 20 000 € de dotations aux amortissements

En recettes de fonctionnement :

- + 20 000 € pour la location du Réservoir
- + 19 600 € de remboursement d'assurance pour le sinistre du Réservoir

En dépenses d'investissement :

- + 28 000 € pour les travaux du Réservoir (le sous-bassement et les reprises d'enduit)
- + 4 000 € pour les diverses réparations du centre administratif
- + 81 686 € pour les travaux du logement du cinéma
- - 300 000 € pour le local commercial du cinéma, puisque le preneur du bail s'est engagé à réaliser les travaux

En recettes d'investissement :

- + 20 000 € pour les amortissements
- - 217 464 € sur l'emprunt prévu au BP 2024
- + 6 240 € du trop versé lors de la vente du cinéma en 2021 auprès de l'ANCT

## 5 - BUDGET RESTAURATION

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023	REPORTS		CRÉDITS NOUVEAUX				TOTAL	
	ÉCRITURES RÉELLES		ÉCRITURES D'ORDRE		ÉCRITURES RÉELLES		DÉPENSES	RECETTES
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		
INVESTISSEMENT	3 376	0	0	7 048.87	0	- 15 744	3 376	- 5 744
Affectation du Résultat						0	0	0
Déficit Reporté						9 120	0	9 120
<hr/>								
FONCTIONNEMENT			10 000		82 063	14 662	92 063	14 662
Excédent Reporté						77 401	0	77 401
<b>TOTAL</b>	<b>3 376</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>	<b>7 048.87</b>	<b>82 063</b>	<b>85 439</b>	<b>95 439</b>	<b>95 439</b>

Pour les dépenses de fonctionnement :

- - 10 000 € en électricité
- + 60 330 € en alimentation. Cette augmentation est principalement due aux normes EGALIM et au prix des denrées alimentaires toujours élevé.
- + 20 000 € de masse salariale
- + 10 000 € de dotations aux amortissements
- + 3 200 € de créances éteintes et admises en non valeur
- + 6 000 € de provisions pour les dépréciations d'actif

Les chiffres inscrits pour les créances éteintes et le provisionnement de l'actif nous ont été communiqués par la trésorerie.

Pour les recettes de fonctionnement :

- + 10 000 € de repas scolaires
- + 10 000 € d'amortissements
- + 15 744 € viennent diminuer l'emprunt inscrit au BP 2024



Ville de  
**LUNÉVILLE**



**Cabinet du Maire**

03 83 76 23 17

[cabinet-maire@mairie-luneville.fr](mailto:cabinet-maire@mairie-luneville.fr)

**Direction Générale**

03 83 76 23 43

[secretariat-general@mairie-luneville.fr](mailto:secretariat-general@mairie-luneville.fr)